

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Bio Energetic Advanced System SA en liquidation, Sion
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 15.06.2005
4.

Echéance de préavis des créances: **25.11.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Gilles Martin, liquidateur, rue de la Dent Blanche 18, 1950 Sion
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: art. 745 CO.

Me Pascal Revaz, Avocat et Notaire
1951 Sion
(03071882)